

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD114

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 73, substituer au mot :

« à »,

les mots :

« au 6° de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.